



Le Centre culturel francophone de Vancouver

Protocole sanitaire des activités culturelles et des spectacles



Après plus de deux mois à présenter une programmation virtuelle et la suspension de plusieurs de ses activités en raison de la pandémie, le Centre culturel est heureux d'avoir pu rouvrir ses portes et de travailler à la relance progressive de ses activités, dans le cadre de la phase 3 du plan de relance de la province de la Colombie-Britannique ([BC's Restart Plan](#)).

Comme il est primordial pour le Centre de veiller au bien-être et à la santé de ses membres, du public ainsi que de son personnel, le guide suivant a été développé en conformité avec les directives émises par les autorités de santé publique fédérale et provinciale, ainsi que des consignes de la ville de Vancouver.

Cela nous permet de planifier et de nous préparer pour une reprise graduelle des activités avec l'adoption de nouvelles mesures sanitaires, prévues sur mesure pour chacun des secteurs d'activité du Centre, soit l'accueil et la médiathèque, le camp d'été (Camp Virgule), les cours de français, les groupes de rencontre et diverses activités, la présentation de spectacle.

Des affiches sur les mesures de prévention seront affichées dans le hall du Centre et du Studio 16.

Notre engagement envers les membres et les clients du Centre demeure la prestation d'une variété de services ainsi qu'une offre culturelle de haute qualité à laquelle la communauté francophone et francophile de Vancouver est habituée, tout en mettant des mesures de sécurité maximum pour minimiser le risque de transmission du virus au sein de ses espaces.

Nous sommes heureux de rouvrir nos portes et de vous accueillir chez nous.

Nous vous demandons aussi de faire votre part pour limiter la propagation du virus en ne vous présentant pas au Centre si vous avez les symptômes suivants : fièvre, frissons, toux, éternuement, difficulté respiratoire, douleur musculaire, maux de tête, maux de gorge, éruptions cutanées, lésions dans la bouche et les orteils. Sachez également que vous ne pourrez pas utiliser nos services en personne si vous avez voyagé à l'extérieur du Canada au cours des 14 derniers jours ou si vous avez été en contact étroit avec une personne ayant obtenu un diagnostic positif à la COVID-19.

Plusieurs bouteilles de gel hydroalcoolique seront à disposition.

Celles-ci seront accessibles à plusieurs endroits au Centre et au Studio 16.

****Ce guide sera en évolution constante en prévision de nouvelles directives sanitaires.****

Table des matières

ACTIVITÉ COMMUNAUTAIRE

1. La réception.
2. La bibliothèque-médiathèque (collection DVD et librairie).
3. Le Camp virgule.
4. Volleyball de plage.
5. Les cours de français.
6. Café littéraire.
7. Café philo.
8. Mercredi on s'rencontre.
9. Contes pour tous.
10. Groupe de tricot.
11. Expositions.
12. Marché de Noël.

La réception

ACTIVITE COMMUNAUTAIRE

Le Centre Culturel sera ouvert du lundi au jeudi de 9h00 à 17h00 et le vendredi de 9h30 à 17h30.

Le samedi et dimanche le Centre est fermé.

Cet horaire sera modifié en septembre 2020.

Si vous avez des questions, nous sommes de nouveau joignables par téléphone au 604-736-9806 et par courriel à info@lecentreculturel.com durant nos heures de bureau.

Mesures mises en place :

- Une seule entrée, celle du centre culturel au 1551, 7e avenue Ouest.
- Des panneaux de plexiglas ont été installés à la réception et des autocollants ont été apposés au sol afin de veiller au maintien des deux mètres de distanciation sociale.
- À l'entrée, une table est à disposition avec du gel hydroalcoolique, les personnes devront utiliser le gel pour se désinfecter les mains.
- Des affiches sur les mesures de prévention seront affichées dans le hall du Centre et le Studio 16 et la bibliothèque.
- Les personnes devront respecter au mieux la distance sociale.
- Afin de minimiser le contact physique, nous invitons le public à consulter le répertoire de la médiathèque en ligne du Centre avant leur visite.

La bibliothèque- médiathèque (Collection DVD et librairie)

Lors de la venue du public à la bibliothèque des mesures d'hygiènes et de désinfection s'appliqueront :

- Si les personnes utilisent un livre, ils devront se désinfecter les mains avant la manipulation.
- Tous les ouvrages qui ont été manipulés par les clients et ramenés au Centre seront placés en quarantaine pendant trois jours puis désinfectés avant d'être remis dans la bibliothèque.
- Toutes les chaises et les tables seront désinfectées sur une base régulière.

Le Camp Virgule

Le Camp Virgule a débuté le 29 juin et se terminera le 14 Aout.

Mesures mises en place:

- En raison de la pandémie, un guide des mesures sanitaires a déjà été créé, celui-ci est disponible en ligne sur notre site internet :
<https://www.lecentreculturel.com/fr/camp-virgule>

Volley Ball de plage

Le Volley Ball de plage a repris depuis le 25 juin à la plage de Kitsilano. Une animatrice est là pour accueillir les personnes tous les jeudis de l'été à partir de 18h00.

Mesures mises en place:

- Il est fortement déconseillé de participer au volley-ball si les personnes présentent des symptômes associés à la COVID-19.
- Il sera indispensable de se laver les mains avant et après l'activité et d'éviter autant que possible les contacts physiques avec les autres joueurs.
- L'animatrice mettra à disposition du gel hydroalcoolique et désinfectera les ballons avant et après l'activité.

Les cours de Français

Mesures mises en place :

Pour la saison estivale :

- Les cours de français vont continuer à être dispensés en ligne du lundi 6 juillet au samedi 1er août.
- Les classes auront lieu deux fois par semaine durant 4 semaines de 18h30 à 20h30 du lundi au jeudi et le samedi en journée.

Cette formule virtuelle répond aux circonstances actuelles, cependant à terme le Centre souhaite pouvoir reprendre les cours en personne. La session d'automne sera également en ligne.

Elle commencera le 21 septembre jusqu'au 2 décembre du lundi au jeudi avec une classe par semaine pendant 10 semaines.

Café Littéraire

Mesures mises en place :

- Le café littéraire continue du 20 juillet et jusqu'au 17 août et sera dispensé en ligne un lundi par mois.
- Dès l'automne, cette activité sera probablement en présentiel, comme les groupes sont de moins de 10 personnes.

Café philo

Mesures mises en place :

- Les soirées de Café philo sont en ligne depuis le 6 juillet et se termineront le 3 août, cette activité est dispensée un lundi par mois.
- Dès l'automne, cette activité sera probablement en présentiel, comme les groupes sont de moins de 10 personnes.

Mercredi on s'rencontre

Mesures mises en place :

- Cette activité a lieu tous les mercredis soir dans la bibliothèque du Centre de 19h00 à 21h00.
- Les personnes doivent s'inscrire à l'activité pour confirmer leur présence afin de permettre au Centre de prendre les mesures nécessaires si un nombre élevé de participants s'inscrivent à l'avance.
- Lors des rencontres, les personnes devront respecter au mieux les distances sociales et les mesures sanitaires.
- Des gels hydroalcooliques seront présents sur la table.

Contes pour tous

Mesures mises en place :

- Les contes reprendront au mois de septembre en présentiel deux samedis par mois.

Groupe de tricot

Mesures mises en place :

- La reprise du groupe du tricot reprendra en septembre en présentiel.

Expositions

Les expositions en arts visuels vont reprendre au Centre dès le 17 septembre.
Le premier vernissage aura lieu le 17 septembre.

Mesures mises en place :

- Jamais plus de 50 personnes en même temps durant la durée de l'exposition.
- Une table d'appoint sera présente avec du gel désinfectant.

Marché de Noël

Mesures mises en place :

- Le marché de Noël aura lieu le 5 décembre 2020 avec les mesures sanitaires et sécuritaires qui seront en vigueur.
- La distanciation sociale entre les exposants sera maintenue.
- Un maximum de 50 personnes sera autorisé dans le Centre incluant l'équipe d'animation et d'exposants.

Le Centre culturel francophone de Vancouver

Spectacles – concerts - festivals Guide des mesures sanitaires COVID-19

Il est primordial de veiller à la sécurité des employés et des spectateurs.

D'après les directives émises par les autorités de santé publique fédérale et provinciale ainsi que les consignes de la ville de Vancouver, le Centre pourra accueillir un maximum de **50 personnes** lors des événements des prochains mois.

Cette année, le Centre proposera des spectacles en salle, et dans certains cas, une diffusion en ligne pour les personnes qui souhaitent participer aux événements depuis chez elles.

Si le Centre loue une salle pour un événement, le guide de mesures sanitaires s'appliquera à celle-ci.

****Ce guide sera en évolution constante en prévision de nouvelles directives sanitaires.****

SPECTACLES- CONCERTS- FESTIVALS

1- Accueil et informations du public.

- Billetterie
- Accès du public au Centre
- Accès du public au Centre (suite)

2- Accueil et informations des artistes.

- Accès des artistes au Centre
- Gestion des opérations et organisation

3- Lieu – Le Studio 16.

- Gestion du public en salle
- Services de restauration et de boissons

4- Services auxiliaires et connexes.

- Le transport

5- Manutention – nettoyage et désinfection.

- Gestion des opérations sur la scène
- Gestion du nettoyage
- Gestion du nettoyage (suite)
- Equipements de location
- Matériel des artistes

6- Protection des employés et bénévoles

- Gestion et organisation

7- Travailleurs symptomatiques

8- Politique et protocole – cas positif du COVID-19 au Centre

Accueil et informations du public

Mesures mises en place :

BILLETTERIE

Un plan de salle sera mis en place par l'équipe du Centre, chaque personne qui prendra un billet occupera une place qui suivra les mesures de distanciation sociale faisant partie du plan de salle.

Les personnes qui viennent accompagnées pourront être placées côte à côte.

- Les spectateurs seront informés qu'il est préférable d'acheter les billets en ligne, un tarif prévente sera mis en place ainsi qu'une formule qui comprendra spectacle + boissons.
Il sera possible d'acheter des billets sur place au tarif régulier.
- Un tarif réduit sera proposé pour les spectateurs qui regarderont les événements depuis leur domicile.(dans le cas où le spectacle sera, diffusé en ligne).
- Lors de l'achat d'un billet, les spectateurs seront informés par boîte courriel des règles sanitaires et de sécurité mise en place pour le COVID-19 par le Centre.
- Le Centre indiquera aux spectateurs, lors de leur achat de billet, de venir en avance au lieu du spectacle afin de réduire le nombre de personnes qui arrivent au même moment.
- Lors de l'arrivée des spectateurs, une personne ressource prendra les coordonnées (nom, prénom, adresse courriel et numéro de téléphone) d'au moins une personne du groupe qui a acheté les billets.
Ces renseignements serviront de mesures de retraçage en cas d'écllosion de COVID-19.

Politique de remboursement:

Le Centre autorise le remboursement ou un crédit pour les activités du Centre culturel, si un spectateur est testé positif au COVID-19 avant l'évènement ou s'il répond affirmativement à l'une des 3 questions de santé qui seront posées avant d'entrer en salle.

Accueil et informations du public

Mesures mises en place :

ACCÈS DU PUBLIC AU CENTRE

- L'entrée des spectacles se fera à partir du hall du Centre, une signalétique sera installée au sol pour permettre la distanciation sociale et une voie de circulation sera mise en place.
- Le lavage de mains au gel hydroalcoolique sera imposé dès l'entrée au Centre, plusieurs bornes de désinfection seront mises à disposition dans le hall de l'entrée, la bibliothèque et le Studio 16.
- Les règles sanitaires seront affichées dans le hall, le studio 16, la bibliothèque et les toilettes.
- Le masque sera fortement recommandé pour les personnes qui assistent aux spectacles.
- Un placier supervisera l'entrée des spectateurs dans la salle.
- Les coordonnées du public seront notées et conservées au minimum 30 jours.

Accueil et informations du public

Mesures mises en place :

ACCÈS DU PUBLIC AU CENTRE (suite)

- Les spectateurs seront informés dès leur arrivée qu'ils devront s'assurer de ne pas présenter de symptômes liés à la COVID-19 en répondant à 3 questions de santé. Ils ne pourront assister au spectacle s'ils répondent affirmativement à l'une de ces questions.
- 1. Ressentez-vous l'un des symptômes de la COVID-19 (toux, fièvre, difficultés respiratoires, fatigue extrême, perte soudaine de l'odorat, éruption cutanée, lésions dans la bouche et les orteils)?
- 2. Avez-vous été en contact avec une personne atteinte de la COVID-19?
- 3. Avez-vous voyagé à l'extérieur du pays dans les 14 derniers jours?

Accueil et informations des artistes

Mesures mises en place :

ACCÈS DES ARTISTES AU CENTRE

- Les artistes seront informés à la signature de leur contrat des règles sanitaires et de sécurité mises en place pour le COVID-19 par le Centre. Ils devront également remplir une fiche santé .
- L'utilisation des masques sera fortement recommandé pour les artistes lors de leur déplacement.
- Les artistes devront se laver les mains au gel hydroalcoolique dès l'entrée au Centre, plusieurs bornes de désinfection seront mises à leur disposition dans les loges et le Studio 16.

GESTION DES OPÉRATIONS ET ORGANISATION

- La consigne de distanciation sociale devra être respectée par les artistes sur scène dans la mesure du possible.
- Les différents groupes n'occuperont pas les mêmes loges.
- Les loges à l'étage et la salle Richard Gaudreau seront utilisées à cet effet.
- Nous attribuerons une personne ressource pour s'occuper des repas et du service en loge, il sera préférable de prioriser les repas ou collation en portions individuelles déjà emballées.
- Les artistes devront privilégier la vente de leurs marchandises en ligne.
S'ils désirent tout de même vendre leurs marchandises sur place, ils devront prioriser les articles non textiles.

Lieu – Le Studio 16

Mesures mises en place :

GESTION DU PUBLIC EN SALLE

Le Studio 16

- Une distance minimum de trois mètres sera aménagée entre la scène et la première rangée du public en respect avec les directives des autorités de santé publique.
- La salle sera configurée pour maintenir une distanciation physique de deux mètres entre les différents foyers de spectateurs.
- Dans la mesure du possible, un sens de circulation unique sera déterminé pour minimiser le croisement des personnes à l'entrée et à la sortie.
- Les spectateurs devront limiter leurs déplacements pendant le spectacle et l'entracte. Ils seront également encouragés à porter un masque.
- L'utilisation des salles de bains sera planifiée et organisée avec la mise en place d'un sens de circulation et une signalétique.

Mesures mises en place :

SERVICES DE RESTAURATION ET DE BOISSONS

Le bar

- Les achats aux bars devront se faire avant le spectacle, une file d'attente avec un sens de circulation sera mise en place jusqu'à la bibliothèque.

Services auxiliaires et connexes

Mesures mises en place :

LE TRANSPORT

Santé et hygiène des conducteurs et artistes

- L'utilisation des masques sera recommandé aux artistes et employés qui utiliseront le véhicule du Centre.
- Des masques seront mis à disposition dans le véhicule si les artistes n'en ont pas.
- Les artistes et employés devront se désinfecter les mains dès l'entrée dans le véhicule.
- Les employés qui utiliseront les véhicules devront remplir une fiche santé et effectuer un contrôle de température à chaque début de travail.

Nettoyage des véhicules

- Une personne ressource devra désinfecter l'habitacle des véhicules après chaque trajet (les sièges, les appuie-tête les ceintures de sécurité et les accoudoirs).

Manutention, nettoyage et désinfection

Mesures mises en place :

GESTION DES OPÉRATIONS SUR LA SCÈNE

- Les équipes de montage seront encouragées à porter un masque et se désinfecter les mains avant et après l'installation.
- Les bénévoles, les intervenants externes et les artistes devront respecter au mieux une distanciation sociale.
- Un nombre maximum de travailleurs sur la scène sera déterminé afin de limiter le nombre de personnes.
- Plus de temps pour le montage et démontage sera prévu.

GESTION DU NETTOYAGE

Mesures mises en place :

Studio 16

- Dès le début des événements, les surfaces et objets qui sont fréquemment touchés seront désinfectés plusieurs fois par jour par une équipe de nettoyage.
- Le personnel de nettoyage sera encouragé à porter un masque et des gants.
- Après chaque prestation artistique, le sol de la zone des artistes sera nettoyé.

Manutention, nettoyage et désinfection

Mesures mises en place :

GESTION DU NETTOYAGE

Liste non exhaustive des objets et équipements fréquemment touchés par le public qui devront être désinfectés régulièrement

- Poignées de porte et plaques d'appui.
- Rampes d'appui.
- Comptoirs.
- Sièges, accoudoirs.
- Sol de la scène et du Studio.
- Interrupteurs.
- Poubelles.
- Équipements d'arrière-scène et équipements techniques.

Manutention, nettoyage et désinfection

Mesures mises en place

ÉQUIPEMENTS DE LOCATION

- Les équipements de location seront désinfectés avant le transport et à l'arrivée afin de limiter la propagation du virus.
- L'équipement de sonorisation et d'éclairage sera nettoyé avant et après l'utilisation.
- Les micros seront changés et les objets pouvant être nettoyés le seront.
- Les travailleurs qui déchargent les livraisons devront changer de gants et se laver les mains entre chaque livraison.
- Les équipements avec un haut niveau de contact (casques d'écoute, pieds de micro, console, moniteurs, fils, instruments, télécommandes) seront nettoyés entre chaque utilisation.

MATÉRIELS DES ARTISTES

- Les artistes devront prioriser leurs équipements personnels et devront eux-mêmes les désinfecter.
- Le Centre mettra à disposition les produits nécessaires de nettoyage au besoin.

Employés et bénévoles

Mesures mises en place :

GESTION ET ORGANISATION

- Les bénévoles, membres du personnel et les intervenants externes seront formés aux mesures sanitaires et de sécurité mises en place.
- Des équipes plus réduites aux différents postes de travail seront mises en place.
- Chaque membre du personnel devra remplir une fiche santé quotidienne.
- Les bénévoles et membres du personnel seront encouragés à porter un masque ou une visière de protection en tout temps pendant la présence de spectateurs ou lors des contacts avec les artistes.
- Les membres du personnel et les bénévoles devront régulièrement se laver et/ou se désinfecter les mains. Ils devront également prendre leur température chaque jour en arrivant au Centre.

Travailleurs symptomatiques

Mesures mises en place :

Le Centre doit préconiser, entre autres, le suivi de l'état de santé des employés.

D'après le premier ministre John Horgan de la Colombie-Britannique, une politique de zéro tolérance s'applique sur le lieu de travail en cas de maladie.

- Si un membre du personnel est testé positif à la COVID-19, nous serons dans l'obligation de contacter les autorités de santé publique.
- Si un membre du personnel est malade mais n'est pas positif à la COVID-19, il pourra revenir dès que son état de santé l'autorise.

Protocole pour les membres du personnel et en cas de symptômes du COVID 19 au Centre Culturel

Si un membre du personnel présente des symptômes de la COVID-19, il doit rester au minimum 10 jours à son domicile et jusqu'à ce que les symptômes disparaissent.

Si les symptômes se déclarent au centre chez l'un des membres du personnel nous mettrons en place un protocole spécifique à cet effet:

- Un masque sera donné à l'employé et celui-ci devra retourner chez lui.
- Le reste du personnel nettoiera et désinfectera l'endroit et toutes les surfaces utilisées.

Politique et protocole Cas positif du COVID 19 au Centre culturel

Mesures mises en place :

Conditions de retour au travail d'un travailleur atteint de la COVID 19

- Au moins 10 jours se sont écoulés depuis le début de la maladie.
- La personne n'a ressenti aucun symptôme depuis 24 heures.
- Elle ne présente aucune fièvre depuis 48 heures et n'a pris aucun médicament antipyrétique pour faire baisser la fièvre.

Spécifications concernant le cas où un travailleur est infecté par la Covid-19

- Pour qu'un employé fasse une réclamation à WorkSafeBC, il devra démontrer le lien entre l'infection (COVID-19) et l'emploi de façon prépondérante et montrer aussi que le risque sur le lieu de travail était sensiblement plus élevé que le risque d'exposition ordinaire.